



Angelica Catalani.

ANGELICA CATALANI

« Allons, allons, petite sœur, courage, j'encore un effort... Bien, c'est cela; repose-toi un peu maintenant, *diva* Angelica. »

Ces paroles étaient adressées à une gentille petite fille, au costume presque campagnard, si coquet et que les *contadine* portaient encore en Italie il y a à peine un demi-siècle. Avec ses grands yeux bleus, doux, limpides, la charmante enfant donnait une expression puissante à une *aria* dont son accompagnateur, l'un de ses frères, suivait la mélodie. Le jeune violoniste était habillé en paysan, non sans une certaine coquetterie, coiffé d'un feutre orné de fleurs, de plumes et de rubans, dons qu'il avait reçus en échange de son talent et qu'on lui avait jetés à défaut de la monnaie qu'il eût refusée, car ces deux enfants n'étaient rien moins que ceux d'un juge de paix de la petite ville de Sinigaglia.

Il *signor* Catalani dont une des filles, célèbre chanteuse, a illustré le nom, avait bien de la peine à élever une nombreuse famille composée de quatre filles et de

deux garçons. Pour accroître les modiques émoluments de sa place de magistrat, il faisait le commerce des diamants « cumul, dit Scudo, qui paraissait tout naturel dans un pays où se tient encore aujourd'hui la plus grande foire de l'Italie ».

La petite Angelica fut mise en pension au couvent de Sainte-Lucie de Gubbio, grâce à des protections spéciales et à une parenté quelque peu lointaine avec la famille des Mastai, celle même de l'illustre Pie IX.

C'est à l'ombre du cloître que l'enfant prodige reçut les premières notions de l'art musical; bientôt sa jolie voix fit merveille et, les jours de fête, attirait dans la chapelle une foule avide et charmée de l'entendre. L'émotion alla même jusqu'à l'enthousiasme un jour de grande solennité où Angelica, toute de blanc vêtue, chanta un *Ave maris stella* qui attendrit tous les cœurs. A quatorze ans, la jeune fille fut retirée du couvent; malgré les offres les plus brillantes et la gêne que lui imposait une nombreuse famille, son père, homme pieux et pénétré de la gravité de ses fonctions de magistrat, se refusait à destiner son enfant au théâtre. Cependant il céda devant le besoin pressant et consentit

du bruit pour rien... on fera estimer le dommage... si dommage il y a... on le payera et tout sera dit... »

Le paysan qui connaissait le vieux praticien et savait qu'il n'aurait pas le dernier mot avec lui n'osa pas répliquer. Il s'esquiva en me montrant le poing, tandis que par un regard bien senti je remerciais l'honnête tabellion de sa charitable intervention.

« Il n'en est pas moins vrai, osa dire M. Mouchette, en s'adressant à moi... que votre imprudence, je pourrais dire votre indiscrétion m'attire, une méchante affaire... »

— Monsieur...

— Et que vous payez bien mal mon hospitalité !

— Dites votre guet-apens ! m'écriai-je exaspéré, à bout de patience. »

Mouchette, furieux à son tour, fait mine de s'élancer sur moi. La galerie s'interpose. Le bon notaire renouvelle, sans le savoir, l'adjuration de Philaminte dans la querelle de Vadius et de Trissotin.

« Eh ! messieurs ! que prétendez-vous faire ? »

Mon hôte et moi, nous nous mesurons du regard comme des coqs de combat. M^{me} Mouchette jette des cris perçants. Son digne époux, suffoqué par la colère et les étreintes de l'asthme, essaye en vain de parler. Faisant un effort suprême, il finit pourtant par tousser ces mots :

« Un guet-apens ! retirez le mot, sinon... »

— Sinon... quoi ? Je ne retire pas le mot, je l'explique, répliquais-je... Je dis qu'on ne fait pas faire aux gens quatre heures en chemin de fer et dix kilomètres à pied... avec cent cartouches sur le torse... pour errer à travers des champs nus comme la main, désolés, ravagés par le braconnage qu'on commande !... Voilà ce que je dis, et j'ajoute qu'en fait de dommages-intérêts ce serait à moi à vous en demander !... »

Là-dessus, je sifflai mon chien, j'ébauchai un salut sommaire et j'exécutai en bon ordre ma sortie, en foudroyant d'un dernier regard mon hôte, devenu mon irréconciliable ennemi.

A partir de ce moment, ma réputation de disciple de Saint-Hubert subit une éclipse parmi mes amis..., le vindicatif Mouchette mettant une obstination singulière à crier sur les toits que je n'avais pas su tuer une pièce sur une réserve où le gibier abonde et qui lui a coûté... on sait le reste.

CHARLES D'AMORAN.

CHRONIQUE

Dédale, l'inventeur du labyrinthe de Crète, serait certainement satisfait s'il lui était donné de venir en ce moment visiter notre bonne ville de Paris : vous ne pouvez vous y guider d'une façon certaine ; vous ne pouvez surtout y marcher en suivant la droite ligne. Pour aller, par exemple, du Palais-Royal à la Madeleine vous vous

heurterez dix fois à cet écriteau : *rue barrée*. Les piétons peuvent encore se tirer d'affaire, mais les voitures sont obligées de se livrer à des circuits invraisemblables ; surtout si vous circulez dans une voiture prise à l'heure, soyez bien certain que votre cocher vous fera faire un trajet qui rappellera les lointaines pérégrinations de l'Odyssée.

Dans le cas où vous auriez l'intention bien présomptueuse de vous faire conduire à une gare de chemin de fer, ayez soin de partir de chez vous vers six heures du matin si vous voulez être rendu à cette gare à midi.

Et pourquoi donc tant de *rues barrées* ? Parce que l'édilité parisienne est en train de nous faire cadeau de beaux petits pavés tout neufs, de pavés en bois, qui feront que notre ville sera garnie d'un plancher comme le plus élégant des salons, et qu'on y pourra danser ainsi que dans une salle de bal.

Le pavé de bois goudronné est considéré, paraît-il, par nos ingénieurs comme le dernier mot du progrès dans l'art de consolider le sol d'une chaussée. Je veux bien le croire ; cependant je demanderais volontiers à repasser dans cent ans d'ici pour savoir exactement jusqu'à quel point le pavé de bois peut faire concurrence au granit éternel des chaussées romaines.

A part cette petite objection, je n'ai aucun grief contre le pavé de bois : je lui reprocherai seulement encore d'étouffer complètement le bruit des voitures et de multiplier ainsi dans une large mesure les chances d'écrasement qui menacent les Parisiens. Mais c'est là un léger inconvénient sur lequel il serait superflu d'insister.

La *rue barrée*, pavé de bois à part, a certainement fourni déjà, aux observateurs quelque peu attentifs, plus de sujets de drames et de vaudevilles qu'il n'en faudrait pour alimenter nos théâtres petits et grands pendant cinquante ans.

Le drame : un malheureux ruiné, affolé, désespéré a écrit à un ami qu'il l'attend demain à midi pour l'aider à solder une échéance, — question de vie ou de mort. L'ami — un ami de la vieille roche — accourt avec un portefeuille garni de billets de mille. C'est le salut : non ! *Rue barrée*... Le sauveur n'est arrivé qu'à midi trois quarts ; et à midi cinq, le pauvre désespéré s'est fait sauter la cervelle ! *Rue barrée !!!*

Le vaudeville : la noce est la mairie. On n'attend plus que le marié. Il est en retard depuis une demi-heure, depuis trois quarts d'heure, depuis une heure... Hélas ! l'infortuné en gants blancs, en gilet blanc, en cravate blanche, gémit au fond d'un fiacre qui s'éloigne toujours sous prétexte de le rapprocher de cette bienheureuse mairie ; il peste, il tempête, il vocifère, et à chaque carrefour, la voix narquoise de son cocher lui murmure : *rue barrée !*

Enfin, il arrive... Depuis deux heures le maire est parti, après avoir défait son écharpe tricolore ; on a emporté la fiancée évanouie de dépit et qui a, de ses pro-

pres mains lacré, sa belle couronne d'oranger; il ne reste là qu'un commissionnaire en veste de velours; cet homme, sombre comme le Destin, remet au flancé retardataire un billet où il lit ces mots en pâissant: « Tout est rompu, mon gendre! »

Et ce beau désarroi n'a qu'une cause: *rue barrée!* C'est à croire que l'administration, personne grave d'habitude, a voulu se permettre, au moins une fois, une véritable *fumisterie*.

* * *

Je vous demande pardon de ce terme d'argot parisien, mais, à la veille d'allumer le premier feu de l'année, *fumisterie* et *fumiste* sont des mots qui arrivent tout seuls au bout d'une plume de chroniqueur.

Fumisterie, dans un certain jargon assez répandu de par le monde, signifie plaisanterie de mauvais goût, plaisanterie d'un pitoyable farecur.

Cette explication ne vous satisfait pas complètement; en effet, elle n'est pas d'une absolue clarté. Pour la débrouiller un peu, il faut savoir que l'expression de *fumiste*, dans le langage des élèves de l'École polytechnique, est un terme de dédain qui désigne tous les gens étrangers à la noble étude des mathématiques, tous ceux dont le crâne est coiffé d'un chapeau rond et n'a jamais été orné du fameux bicorne de l'illustre école. Or, le chapeau rond s'appelle un *tuyau de poêle*, et celui qui se fait un couvre-chef d'un *tuyau* n'est, ne peut être et ne sera jamais qu'un fumiste. Est-ce clair?...

J'avoue que le mot de *fumiste*, pris en mauvaise part, n'a rien qui me soit absolument désagréable, car j'ai une rancune, et j'en conviens! contre les vrais fumistes, ceux qui démontent, remontent, nettoient ou sont censés nettoyer les véritables tuyaux de poêle.

J'en veux aux fumistes de toute la noire poussière qu'ils répandent dans mon appartement et qui mettent mes livres en deuil; j'en veux aux fumistes du redoublement de fumée qui se produit, en général, dans les cheminées et poêles visités par eux; j'en veux aux fumistes enfin d'avoir fait disparaître le petit ramoneur d'autrefois, cette douce et poétique hirondelle d'hiver.

Le grand fumiste tout noir ressemble au diable en personne et fait peur à tout le monde dans la maison; le petit ramoneur, au contraire, même sous son museau barbouillé, avait un gracieux et aimable sourire qui faisait que, tout naturellement aussi, on souriait à sa venue.

Loin d'avoir frayeur de lui, les enfants se faisaient une joie de le recevoir; c'est qu'il ne venait pas seul, il avait avec lui sa marmotte et souvent aussi une *vielle* dont il *viellait* pour faire danser ladite marmotte. Tout au moins il savait de belles chansons en *charabia*, et

il les lançait à pleine voix quand il était sur le haut de la cheminée.

Oh! cette voix qui semblait descendre du ciel, quoiqu'elle n'eût pas l'harmonie de celle des anges, il me semble l'entendre encore; croyez-vous que je plaignais le petit ramoneur qui pouvait se rompre le cou dans son ascension? Non, point; je l'enviais. Je me figurais que j'aurais été bien heureux et bien fier, si j'avais pu aussi chanter comme lui en regardant les toitures au-dessous de moi... Enfin, il me semblait qu'un métier dans lequel votre bonne ne vous débarbouillait pas tous les jours était en somme une position bien enviable. Notez, je vous prie, qu'à l'époque où mes sympathies pour le petit ramoneur se doubleraient de mon antipathie pour le savon, j'avais six ans au plus: je tiens à préciser. Aujourd'hui j'aime encore les petits ramoneurs, mais je me suis réconcilié avec le savon, je vous prie de le croire.

Les petits ramoneurs ont une belle page dans leur histoire. Quand la révolution éclata, il y avait à Paris un digne et saint homme, l'abbé de Salignac-Fénelon, qui était un arrière-neveu du grand archevêque de Cambrai.

L'abbé de Fénelon avait fondé une œuvre de bienfaisance qui avait pour but la protection des petits ramoneurs de la Savoie; il les consolait et les secourait dans leurs misères, il leur apprenait à lire et les catéchisait. Pendant la Terreur, l'abbé de Fénelon fut emprisonné et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Fouquier-Tinville venait de prononcer son réquisitoire contre le malheureux prêtre impliqué dans un prétexte de conspiration quelconque, quand l'enceinte du tribunal fut tout à coup envahie par une foule de petits ramoneurs qui venaient crier justice! et réclamer la mise en liberté de leur bienfaiteur. On voulut les faire retirer; les braves enfants se cramponnaient à la barre, malgré les gendarmes. Il fallut que l'abbé de Fénelon lui-même leur ordonnât de sortir, et ils cédèrent en pleurant à son autorité paternelle.

Depuis quelques années les petits ramoneurs ont disparu de Paris. Avec nos grandes maisons à six et sept étages, le système de construction des cheminées a été complètement modifié; ce sont des ramifications de tuyaux dans lesquels un enfant ne pourrait pas se risquer: on n'y peut introduire que le balai des couvreurs et des fumistes.

Adieu donc! petit ramoneur, j'espère pour toi que tu peux gagner ta vie sur ta terre de Savoie, si rude autrefois à ses enfants, et je me figure ta chanson s'élançant claire et joyeuse, non plus sur le tube noir d'une sombre cheminée, mais sur l'alpe fraîche toute brillante de pervenches.

ARGUS.

Abonnement, du 1^{er} avril ou du 1^{er} octobre; pour la France: un an, 10 f.; 6 mois, 6 f.; le n° au bureau, 20 c.; par la poste, 25 c. Les volumes commencent le 1^{er} avril. — LA SEMAINE DES FAMILLES paraît tous les samedis.

VICTOR LECOFFRE, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 90, A PARIS — Imp. de la Soc. de Typ. - NOIZETTE, 8, r. Campagne-Première, Paris.